

<u>Motion de la CGT Finances Publiques de l'Essonne</u> à propos du SPF de l'Essonne

le, 02 avril 2024

Les Services d'Appui de Publicité Foncière (services issus de la démétropolisation) ont été créés en soutien au Service de la Publicité Foncière (services d'export).

Il ne s'agit pas de création mais de transfert d'emplois du SPF vers ces nouvelles structures. Ces 7 emplois transférés se sont traduits par 7 suppressions d'emplois en Essonne en 2022 et 2023. Ne nous y trompons pas, c'est la suppression progressive de la Publicité Foncière dans l'Essonne. Cela s'est traduit par la fusion de 5 SPF.

Pour rappel, la direction de l'Essonne a prévu 4 transferts d'emplois en 2024, 3 transferts d'emplois en 2025, 3 transferts d'emplois en 2026, 16 transferts d'emplois en 2027. Depuis le transfert, 75 % des emplois du SPF de l'Essonne auront disparu.

Les représentants des personnels CGT Finances Publiques 91 dénoncent la dégradation significative des conditions de travail des agents publics mais également la dégradation, voire à la disparition, du service public rendu aux usagers.